

# Compte-rendu du Conseil d'école

Date : Vendredi 12 Mars 2021

N° : 2

Ecole primaire *La Roguette* - Gasville-Oisème

Horaires : 18h00 - 20h00

Présents et qualités :

Equipe enseignante :

Sophie Chevé

Estelle Feron

Anny Ridreau

Virginie Foussier

Amandine Hélibert

Sophie Crémaux

Absents excusés

Madame l'IEN, Catherine Férant

Céline Battais - enseignante

Violaine Chouan - Représentante Parents

Monsieur le Maire : Romain Rouault

Adjointe affaires scolaires :

Sheila Roquillet

Représentants des parents d'élèves

Ingrid Delabre

Frédéric Sollet

Alexandra d'Albrand

Adeline Cogneau

Morgane Souriau

Maëlys Robiche

**ORDRE DU JOUR** : Protocole sanitaire et ses répercussions - Activités pédagogiques - Sécurité : exercices évacuation incendie et PPMS Risques Majeurs - Coopérative scolaire - Périscolaire - Effectifs prévisionnels pour l'année 2021-2022

## Compte-rendu succinct du conseil d'école

### 1- Protocole sanitaire et ses répercussions

Points essentiels et conséquences sur le terrain : non brassage des classes - projets impossibles comme lecture aux maternelles, chorale à la maison de retraite, rencontres sportives ...

Absence d'accueil des classes au sein de la bibliothèque municipale.

Horaires décalés d'accueils des élèves et des récréations : Très peu de temps disponible concernant l'utilisation de la cour pour les activités liées à l'EPS. Protocole sanitaire lié à la pratique de l'EPS : pas de sport de contact, de jeux collectifs de ballons (excepté le football). Pas d'utilisation de matériel utilisé dans la même journée par une autre classe. Porter le masque si les élèves se déplacent à moins de 1 mètre. Les objectifs pédagogiques diffèrent de ceux ciblés lors d'une actualité sans protocole.

En Maternelle, les élèves bénéficient toujours d'un temps de motricité journalier. Les enseignantes s'organisent pour ne pas utiliser un matériel donné le même jour, car il devrait être désinfecté.

Horaires de sortie : Les élèves quittent la classe à l'heure déterminée, puis passage aux sanitaires, remettre les chaussures pour les maternelles ... donc « battement » de plusieurs minutes pour accéder au portail.

Des élèves arrivent en retard le matin, ce qui implique un problème de sécurité : une enseignante doit se déplacer pour les accueillir, au portail, en laissant sa classe.

Les enseignantes essaient de gérer au mieux cette situation liée au protocole sanitaire.

### 2- Activités pédagogiques

Projet musique à la Maternelle, dans les deux classes : Intervention de Clémence Parachini (*Musique pour tous*) pour 10 séances. Projet financé par la Mairie : Remerciements à Monsieur le Maire et son équipe municipale. Travail sur l'écoute et les émotions avec une écoute musicale, une utilisation d'instruments et la mise en musique d'une histoire. Une bande sonore sera peut-être envoyée aux parents par l'intermédiaire du

blog *Toute mon année*.

En élémentaire :

- CM1/CM2 : activité de sécurité routière proposée par la gendarmerie nationale, assortie du permis vélo pour les élèves de CM2 ;
- Challenges : orthographe - calcul mental - triathlon des mathématiques ;
- $\frac{1}{4}$  d'heure de lecture - Ronde des livres -
- Projet sciences avec les élèves de CE1 en collaboration avec Marie Prieur, conseillère pédagogique.

Question des représentants des parents d'élèves : projet création d'une bibliothèque d'école. Possibilité d'obtenir une aide financière de la part de l'Education Nationale. La Mairie n'a pas donné suite à l'appel de projet en septembre 2020, mais cela pourrait être réétudié pour une future année scolaire.

### 3- Sécurité : exercices évacuation incendie et PPMS Risques Majeurs

Film miroir posé à hauteur d'homme sur les vitres de certaines pièces de l'élémentaire, puis progressivement dans les autres salles.

Devis demandé par la Mairie pour la mise en place d'une alarme avec un signal visuel par école (bâtiment Maternelle et bâtiment Elémentaire) pour le Plan Particulier de Mise en Sureté « Alerte Intrusion ». (PPMS AI).

Une mallette PPMS sera proposée à chaque classe avec tout le matériel demandé par l'école.

Exercice PPMS Risques Majeurs scénario « tempête » effectué le 11 février 2021 et exercice évacuation incendie le 19, réalisé avec succès.

### 4- Coopérative scolaire

La coopérative scolaire a pour objectif de mener à bien des projets éducatifs avec et pour les élèves de l'école. Cela passe par la recherche de financement.

Qui finance la coopérative scolaire ?

- Une participation des familles, facultative, volontaire et solidaire (1 663 euros) ;
- Les produits d'actions : Vente de chocolats de fin d'année (656 euros) - Vente des photos scolaires (1 017 euros).

Ce qu'elle finance :

Système de « régie d'avance » pour les classes : 5 euros par élève pour financer les **petites dépenses des classes** : achat des ingrédients liés aux recettes de cuisine mensuelles en maternelle, petit matériel de sciences, des ateliers mathématiques, du matériel de manipulation, de bricolage ....

Utilisation des fonds pour cette année scolaire :

- Interventions de l'éducateur sportif de Baseball pour 2 classes de l'élémentaire : 320 euros ;
- Affiliation OCCE : 380 euros ;
- Adhésion USEP : 208 euros ;
- Achat de livres pour enrichir la bibliothèque d'une classe : 74 euros ;
- Achat de jeux en Maternelle : 171 euros.

La coopérative scolaire n'a pas pour but d'accumuler des fonds, donc pas de besoin pour le moment de proposer des ventes d'objets aux parents.

L'argent non dépensé demeure sur le compte de la coopérative.

A noter :

Concernant la livraison des photos, nous ne sommes, malheureusement, pas responsables des délais. Nous envisageons de changer de prestataire.

### 5- Périscolaire

- Personnel encadrant : les parents doivent absolument contacter la mairie pour dénoncer tout comportement inapproprié ;
- Utilisation des malles de jeux : de nombreux achats ont été effectués par la Mairie afin de compléter et diversifier les activités lors de la garderie et de la pause méridienne. Cependant, en raison du protocole sanitaire, l'utilisation des jeux est interdite (renforcement en raison de la mise en vigilance de l'ensemble du département) ;
- Les paniers de basket sont défectueux et ont été ôtés par la Mairie ;

- Tarifs des repas et de la garderie : pas de changement prévu cette année car avec la Covid, les charges liées à l'aspect sanitaire sont plus élevées ;
- Annulation et facturation des repas : Les repas annulés la veille avant midi ne sont pas facturés ou ceux du jour même, si présentation d'un certificat médical ou si absence d'une enseignante ;
- Que faire du surplus de nourriture de la cantine ? Peut-être se tourner vers *Les Restos du cœur* ;
- Pas d'étude surveillée ou dirigée. Cependant, les encadrants du périscolaire proposeront aux enfants de réaliser leurs devoirs sur le temps de garderie, à leur place attitrée.
- Organisation du temps de restauration :
  - De 11h30 à 12h30 : les 2 classes de maternelle + la classe de CM1/CM2 ;
  - De 12h30 à 13h30 : les 3 autres classes de l'élémentaire.
- Intempéries : en cas de grand froid, les élèves de la Maternelle sont rentrés au chaud dans l'école (salle de motricité)

**6- Effectifs prévisionnels pour l'année 2021-2022**

12 PS - 15 MS - 20 GS - 19 CP - 22 CE1 - 15 CE2 - 18 CM1 et 24 CM2 (47 élèves en Maternelle et 98 élèves à l'élémentaire, donc 145 élèves).

Proposition d'un représentant de parent d'élève : Mise en place d'un blog d'école par l'intermédiaire de toute mon année afin de délivrer des informations à l'ensemble des parents.

Date : Le 18/03/2021

Nom et signature du Secrétaire de séance :  
Ingrid Delabre



Nom et signature du directrice  
Président de séance : Sophie Crémaux



Un exemplaire pour le registre de l'école

Un exemplaire envoyé au maire et à chacun des membres du conseil

Un exemplaire envoyé à l'IEN le : /03/2021